

Assemblée bourgeoise du mardi 19 juin 2018 à 19h30 à la salle communale de Mervelier

Cette assemblée bourgeoise a été convoquée par le journal officiel n° 22 du 6 juin 2018, ainsi que par l'info communale distribuée dans tous les ménages. Une convocation a également été posée au panneau d'affichage public.

Ordre du jour :

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 21.03.2016.
2. Donner son avis quant à l'adoption d'un crédit de Fr. 120'000.00 pour la réfection du chemin de la Louvière, à couvrir par voie d'emprunt.
3. Divers.

Nomination d'un président et d'un scrutateur

Monsieur Thomas Dessarzin est proposé et nommé Président par l'assemblée.
Madame Béatrice Kottelat est proposée et nommée scrutatrice par l'assemblée.

Il y a 7 personnes bourgeoises présentes.

Thomas Dessarzin ouvre l'assemblée et remercie les personnes présentes.

1. Adopter le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 21.03.2016.

L'assemblée l'adopte à l'unanimité par une levée de main sans aucune modification.

2. Donner son avis quant à l'adoption d'un crédit de Fr. 120'000.00 pour la réfection du chemin de la Louvière, à couvrir par voie d'emprunt.

Rapporteur : Jean-Claude Kormann

En préambule, Jean-Claude Kormann explique à l'assemblée qu'il faudra prévoir des coûts plus élevés d'environ Fr. 40'000.00 suite aux dernières inondations.

PROJET :

Triage forestier Val Terbi

Rue de la Halle 6

2827 Mervelier

Projet établi par :

Jean-Claude Kormann

Garde forestier ESF

TVA : n° CHE 111.901.540

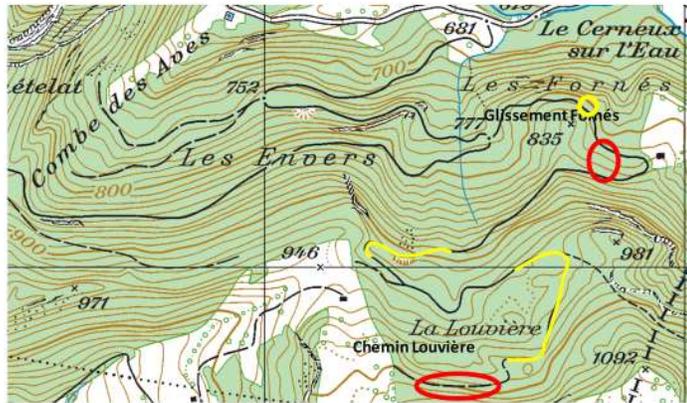
Natel : 079 652 87 36

Mail : jean-claude@trialogvalterbi.ch



Stabilisation d'un glissement de terrain et remise en état d'un chemin

Maître d'œuvre :	Commune mixte de Mervelier
Lieux : (glissement)	Les Fomés div. 21
Coordonnées :	2'606'798 / 1'242'290
Lieux : (chemin)	Louvière div. 23
Coordonnées :	2'606'470 / 1'241'717



Description glissement Fornés :

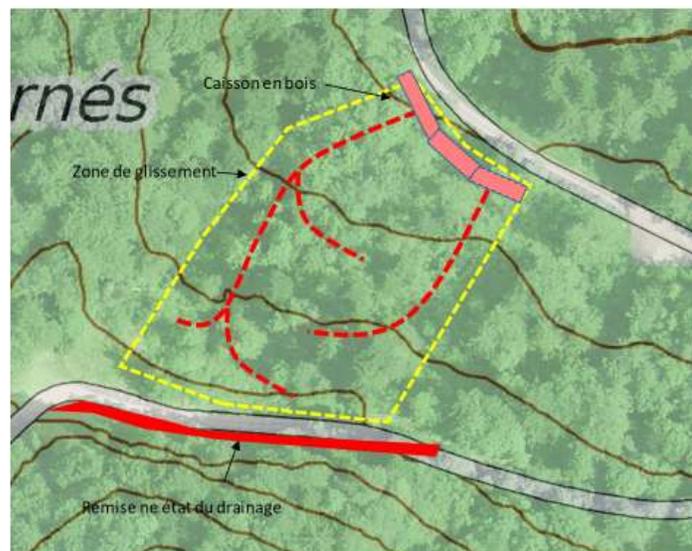
Le glissement se situe environ 100m avant la loge du Jardin Dessus.
 La topographie est une petite combe humide située entre deux chemins
 Le chemin menacé, donne l'accès à la loge et au massif forestier de la Louvière situé en amont.
 La zone de glissement est de 100 m de large sur la partie haut et 50 m de large sur la partie basse.
 Le décrochement de la masse se trouve sous le chemin amont. La masse glisse sur 100m en aval jusque sur le chemin situé en aval.
 La masse en mouvement est estimé à 15'000 m3

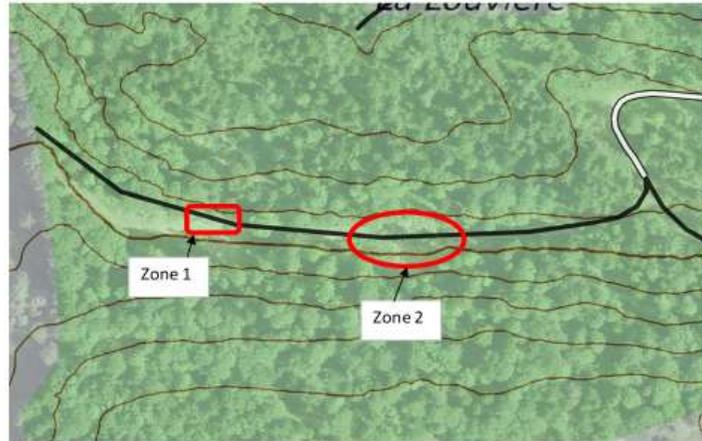
Description chemin Louvière haut :

Suite à plusieurs éboulement, le chemin n'est plus praticable. Deux zones sont particulièrement endommagées.
 Sur la première zone, une grande masse a glissé sur le chemin le rendant impraticable. (environ 600m3)
 Sur la deuxième zone, le glissement a emporté une partie du chemin.
 De nombreuses résurgences d'eau sont présente dans ce secteur.

Réfection du chemin de la Louvière

Les intempéries du 5 juin 2018 ont provoquées de nombreux dégâts sur le chemin d'accès du secteur forestier de la Louvière. Un éboulement est survenu sous le chemin mettant en péril la stabilité du chemin ainsi que la sécurité de ces utilisateurs. La couche d'usure de certains secteurs a été emporté par le ruissèlement rendant le chemin impraticable.





Stabilisation du glissement de terrain	Fr. 76'000.00
Réfection de la liste de la Louvière	Fr. 44'000.00
Coût des travaux	Fr. 120'000.00

Au vote à main levée l'assemblée préavis favorablement ce projet et son crédit de Fr. 120'000.00.

3. Divers.

La parole n'étant plus utilisée, le Président, Monsieur Thomas Dessarzin, lève l'assemblée à 19H40.

AU NOM DE L'ASSEMBLEE BOURGEOISE

PRESIDENTE
Thomas Dessarzin

SECRETARE
Alexandra Wingeier